

Paris, le 6 août 2009

Communiqué

MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale mixte suivie de l'assemblée spéciale des actionnaires porteurs d'actions de préférence de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne s'est tenue le 31 juillet 2009 à 10 heures, 50 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris (Amphithéâtre – rez de jardin).

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) N°76 du 26 juin 2009.

Une convocation à ces assemblées générales a été adressée le 15 juillet 2009 respectivement aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires et aux actionnaires porteurs d'actions de préférence de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne. Celles-ci étaient notamment accompagnées de l'ordre du jour, du rapport au directoire et des projets de résolutions.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'ordre du jour ainsi que les documents afférents à cette assemblée peuvent être consultés sur le site internet de la société www.bpce.fr > communication-financiere > nformation-reglementee."